

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 9, N° 33
le 23 septembre 1981

1981, année du grand recensement quinquennal au Canada	1
Participation du Canada à la Journée mondiale de l'alimentation	2
Entente avec l'Alberta sur le prix des produits pétroliers	3
Le Canada et l'implantation du canola au Pakistan	4
Incursions sud-africaines en Angola	4
Les Canadiens semblent satisfaits de leur niveau de vie	4
Indépendance de Belize	4
Michel Lefebvre se spécialise dans les vêtements en peau de mouton	5
Entente entre le gouvernement et les Indiens de Wagmatcook	5
Les études canadiennes en 1980	6
Agriculture et recherche énergétique	6
Une lampe de poche pour détecter le cancer du sein	6
Verger d'essais	6
Technologie canadienne au Japon	6
Prix John H.-Chapman	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

1981, année du grand recensement quinquennal au Canada

Au mois de juin, une armée de recenseurs a parcouru le Canada, jusque dans ses régions les plus reculées, pour rejoindre tous les habitants du pays: le 3 juin était jour du recensement quinquennal.

Afin de mener à bien cette enquête, la seule permettant d'obtenir des renseignements sur chacun des habitants du Canada, il a fallu 39 000 recenseurs qui ont parcouru, au total, 9,4 millions de kilomètres carrés pour distribuer des questionnaires à plus de 24 millions de personnes.

Parallèlement au recensement général, a eu lieu le recensement sur l'agriculture qui touche les 340 000 agriculteurs du Canada.

Utilité du recensement

Les données du recensement servent à de nombreuses fins. Ainsi, par exemple, le gouvernement s'en sert pour calculer les subventions qu'il accorde aux provinces, ainsi que pour établir les limites et le nombre des circonscriptions électorales.

Les services de santé, d'incendie et de police, les établissements d'enseignement,

les transports et autres services publics utilisent ces données pour se préparer à répondre aux demandes futures.

Il en va de même pour les entreprises commerciales et industrielles qui s'en servent pour déceler les marchés. En fait, les entreprises, y compris la presse écrite et parlée, sont les principaux utilisateurs des données du recensement, avec 30 p. cent des demandes annuelles. Viennent ensuite les étudiants et les établissements d'enseignement (25 p. cent), le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités (21 p. cent), les services de santé (cinq p. cent) et les usagers divers (19 p. cent).

Les données recueillies auprès des agriculteurs forment la base d'une statistique agricole qui sert au contrôle de la production alimentaire.

Le questionnaire

Les questions portaient sur l'âge, le sexe; l'état matrimonial, la langue, le logement et le mode d'occupation (locataire ou propriétaire). Un cinquième de la population devait, de plus, répondre à des questions sur des sujets tels que l'éducation, la migration, le revenu, le logement, la participation à la population active et la profession.

Les questions du recensement sur l'agriculture portaient sur l'utilisation de la terre et le mode d'occupation de la ferme, les méthodes commerciales utilisées, le nombre de cultures et de têtes de bétail, les machines et les employés, ainsi que sur les ventes et dépenses.

Pour la première fois dans un recensement national au Canada, on a utilisé le terme de "personne 1". C'est par rapport à cette personne que les autres membres de la famille (vivant sous le même toit) ont donné leur lien de parenté. Cette innovation est très utile pour établir des statistiques sur la famille.

Collecte et dépouillement des données

A cause du temps et des distances, il a fallu utiliser trois méthodes de collecte.



Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France de 1665 à 1672, à qui l'on doit le premier recensement au Canada.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Dans les grands centres urbains (où se trouvent 70 p. cent des foyers), les recenseurs ont livré des questionnaires qu'il fallait remplir et renvoyer par la poste à Statistique Canada, le 3 juin. Dans les petits centres (30 p. cent des foyers et 98 p. cent des exploitations agricoles), les questionnaires étaient livrés à domicile, puis ramassés par les recenseurs. Enfin, dans les régions éloignées (moins de 1 p. cent de la population), les agents distribuaient, aidaient à remplir et ramassaient le questionnaire lors d'une seule visite.

Après vérification, et ajouts si nécessaire, les renseignements sont enregistrés sur ordinateur, à l'exception des noms, adresses et numéros de téléphone.

L'entrée des données se fait dans cinq villes: St. John's (Nouveau-Brunswick), Shawinigan (Québec), Ottawa (Ontario), Winnipeg (Manitoba) et Surrey (Colombie-Britannique). On prévoit qu'il faudra environ 2 088 100 000 de frappe sur clavier pour entrer les données sur bandes. L'opération terminée, on aura utilisé 728 kilomètres de bande. Ensuite, les questionnaires seront microfilmés et les formulaires détruits.

Les données étant confidentielles, il est interdit de communiquer un renseignement permettant d'identifier une personne.

Cas spéciaux

Les étudiants ne vivant pas dans leur famille ont rempli un questionnaire qu'ils ont reçu de leur école ou université. L'on a appliqué la même méthode pour les personnes qui se trouvaient à l'hôtel, dans un motel ou sur un terrain de camping; les propriétaires de ces établissements ont remis un questionnaire à chacun de leurs pensionnaires.

Dans les maisons de repos, les orphelins, les centres de soins, les pénitenciers, le recensement s'est fait à l'aide des registres administratifs. Le recensement incluait aussi les immigrants reçus et les Canadiens qui étaient à bord de bateaux,

de même que les équipages et les personnes se trouvant à bord de navires canadiens le 3 juin. Les personnes à l'étranger pour des raisons touristiques ou d'affaires, ont été recensées à leur domicile habituel.

Enfin, dans les grands centres urbains, un effort spécial a porté sur la localisation et le recensement des personnes sans domicile fixe.

Historique du recensement

Le premier recensement fait au Canada remonte à 1666. Les informations recueillies portaient sur les 3 215 habitants de la Nouvelle-France.

L'intendant Jean Talon, à qui l'on doit ce premier recensement, pensait que les informations recueillies devaient servir à des fins autres que les impôts ou la connaissance du nombre d'habitants. Les questions du recensement de 1666 portaient sur l'âge, le sexe, l'état civil, la profession. Lors d'un deuxième recensement, huit ans plus tard, Jean Talon ajouta des questions sur le bétail et les terres cultivées.

Entre 1666 et 1754, on mena 15 recensements en Nouvelle-France et neuf en Acadie. Chaque recensement comportait de nouvelles questions portant sur des sujets tels que les récoltes, le bétail, les bâtiments, les églises, les moulins à blé, les scieries, les armes à feu ou, encore, les épées.

On vota la première Loi sur le recensement du Canada 26 ans avant le début de la Confédération, à l'époque de l'Union du Haut-Canada (Ontario) et du Bas-Canada (Québec).

En 1867, les Pères de la Confédération rendirent le recensement décennal obligatoire en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Par la suite, des recensements quinquennaux de la population et de l'agriculture eurent lieu, mais ils devinrent un élément légal permanent du système statistique canadien pour l'ensemble du pays

en 1971 seulement, lorsque l'on vota la Loi sur la statistique.

Projections

Selon des projections faites d'après le recensement de 1976, la population devrait avoir augmenté de 5,9 p. cent au cours des cinq dernières années pour atteindre 24 338 000.

On s'attend à une baisse de 11,2 p. cent de la population d'âge scolaire (entre cinq et 14 ans) et à une forte augmentation du groupe d'âge de 25 à 44 ans, avec un gain possible de 15,5 p. cent. On prévoit une augmentation semblable dans le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus, avec 15,3 p. cent.

Toutes les provinces devraient connaître une hausse démographique, l'Alberta venant en tête avec un taux de croissance de 14,9 p. cent et le Québec en dernier avec un taux de 2,7 p. cent.

On prévoit un accroissement de 9,3 p. cent des familles avec père et mère, alors que le nombre de familles monoparentales devrait augmenter de 20,2 p. cent, lorsque le chef de famille est un homme, et de 23 p. cent lorsqu'il s'agit d'une femme.

Il faudra attendre l'année prochaine pour vérifier ces projections. En effet, selon le calendrier du recensement, le chiffre de la population sera disponible au cours du deuxième trimestre de 1982 et les données de base du recensement sur l'agriculture durant le quatrième trimestre.

Participation du Canada à la Journée mondiale de l'alimentation

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (la FAO) est née d'une conférence tenue à Québec le 15 octobre 1945, à une époque où la situation alimentaire dans le monde était lamentable. La production avait été soumise aux restrictions du temps de guerre tandis que la distribution des ressources alimentaires avait été bouleversée par les aléas d'un conflit mondial.

L'objectif de la nouvelle organisation était alors de promouvoir le bien-être général de ses pays membres "par l'élevation des normes d'alimentation et du niveau général de vie des populations sur leurs territoires respectifs, par des mesures destinées à améliorer l'efficacité de la production et de la répartition des aliments et des productions agricoles, par l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, en contribuant ainsi à

Les Archives publiques du Canada conservent de nombreux dossiers sur les recensements, que l'on a microfilmés pour en assurer la conservation.

De plus, pour compléter leur collection, elles ont acquis des microfilms de recensements dont les dossiers originaux sont conservés aux archives provinciales de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres régions du Canada.

En 1978, les Archives firent paraître un *Catalogue de recensements sur microfilm, 1825-1871* rassemblant en un seul volume toutes les informations contenues dans les publications antérieures. Une édition revue et complétée de ce catalogue vient de paraître sous le titre *Catalogue de recensements sur microfilm, 1666-1881*. On peut se le procurer en s'adressant au Centre d'édition du gouvernement, Hull, Québec, Canada, K1A 0S9. Prix: \$10 (Canada); \$12 (autres pays).

l'expansion de l'économie mondiale et à la protection de l'humanité contre la faim".

Pourtant, la faim, aujourd'hui encore, tenaille une bonne partie de l'humanité, et ceux qui oeuvrent pour une meilleure alimentation mondiale sont toujours sur le pied de guerre.

Le coup d'envoi d'une nouvelle campagne, qui ne visera à rien de moins qu'atteindre les objectifs initiaux de la doyenne des organisations des Nations Unies, sera donné le vendredi 16 octobre par la Journée mondiale de l'alimentation qui marquera le trente-sixième anniversaire de la fondation de la FAO. Il s'agira seulement du début d'un effort mené au niveau planétaire pour attirer l'attention du public sur la gravité de la faim dans le monde et pour trouver les moyens d'y remédier.

Comme le disait le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, dans un discours prononcé lors de l'annonce des activités, au Canada, de la Journée mondiale de l'alimentation: "Beaucoup de Canadiens ont le profond désir de partager leurs richesses avec d'autres nations de par le monde, mais ils ont besoin d'y être incités; ils ont besoin de se sentir engagés personnellement et de participer activement à cette aide apportée à la famille des nations..."

Le Canada aura un rôle particulier à jouer ce jour-là. D'abord, parce que la FAO a vu le jour dans ce pays, grâce, en bonne partie, aux efforts de Canadiens tels que le regretté Lester B. Pearson, qui présidait la conférence de Québec en 1945; ensuite, parce que le Canada étant l'un des principaux pays agricoles, il apporte ses ressources humaines, financières et techniques aux programmes alimentaires internationaux.

Le Canada a choisi le slogan de sa campagne, *A manger pour tous*, et il organise un programme qui permettra à tout Canadien, comme le dit M. Whelan, "de clarifier et de mettre en lumière ses vues sur la nourriture et l'alimentation mondiale", puis d'agir en conséquence.

Des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des organismes voués au développement, des organisations bénévoles, des producteurs de producteurs que de consommateurs ont formé un organisme coordinateur de la Journée mondiale. Parmi les activités proposées: des conférences publiques, des expositions, des émissions de télévision, des concours spéciaux de télévision, des concours d'affiches et de rédaction, des dîners bénéfiques.

Entente avec l'Alberta sur le prix des produits pétroliers



Les quatre principaux acteurs de l'entente sur l'énergie, conclue entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta, rencontrent la presse. On reconnaît, dans l'ordre habituel: le ministre albertain de l'Énergie, M. Merv Leitch, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, le premier ministre Trudeau et le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

Le prix du baril de pétrole domestique triplera d'ici cinq ans, passant de \$18,75 à \$57,75. Une telle augmentation se traduira par une hausse de 30 cents le litre pour l'essence et le mazout.

Cette augmentation fait suite à une entente sur le prix des produits pétroliers au Canada conclue, au début du mois, entre le gouvernement du Canada et celui de la province de l'Alberta.

La signature de l'entente a eu lieu à Ottawa en présence du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, du premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, ainsi que du ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, et de son homologue albertain, M. Merv Leitch.

MM. Trudeau et Lougheed ont déclaré que les termes de l'entente représentaient une victoire pour le Canada et une assurance pour la santé de l'économie nationale.

"Le fait que cette entente a une durée de cinq ans et un peu plus, dans ce domaine extrêmement important de l'économie, fera sans doute renaître la confiance dans l'économie canadienne, les projets d'investissement et l'augmentation des emplois. Tout cela a été ... accompli d'une manière qui satisfait sûrement le

gouvernement fédéral en ce qu'il a pu s'assurer que les revenus qu'il retire de cette industrie gigantesque suffiront pour lui permettre de s'acquitter de ses propres obligations envers l'économie", a précisé le premier ministre Trudeau.

Voici les points saillants de cette entente, reçue avec satisfaction par les divers milieux canadiens:

- augmentation de \$39 du prix du baril de pétrole canadien d'ici la fin de 1986;
- augmentation d'au moins 30 cents le litre d'essence pour les consommateurs du Canada d'ici la fin de 1986;
- les recettes du gouvernement fédéral augmenteront de \$14 milliards par rapport à celles estimées par le Programme énergétique national rendu public il y a un an. Ces recettes se chiffreront à quelque \$54 milliards d'ici à 1986;
- les recettes du gouvernement albertain augmenteront de \$8 milliards par rapport au plan fédéral, tandis que l'industrie pétrolière pourra compter sur \$10 milliards supplémentaires d'ici à 1986;
- pour la durée de l'entente, le gouvernement fédéral abandonne son intention de prélever une taxe à l'exportation sur le gaz naturel albertain;
- le baril de pétrole brut classique ne pourra pas dépasser 75 p. cent du prix

mondial d'ici à 1986;

- le prix du pétrole synthétique, ou provenant de sources nouvelles, ne devra pas dépasser 100 p. cent du prix international;
- le prix du gaz naturel augmentera de 50 cents les 1 000 mètres cubes, chaque année d'ici à 1986, et il ne pourra pas excéder les deux tiers du prix du pétrole.

MM. Leitch et Lalonde ont annoncé que l'Alberta reprenait son entière production, mettant fin à la réduction de quelque 180 000 barils par jour de sa production, qu'elle avait décrétée pour protester contre les mesures du budget fédéral en matière énergétique.

Le Canada et l'implantation du canola au Pakistan

La production de canola, oléagineux plus nutritif et plus facile à transporter que le colza ou la moutarde, permettrait au Pakistan de réduire ses importations d'huile végétale.

Durant la campagne 1980-1981, on a donc semé environ cinq tonnes de graines, des variétés canadiennes Towe et Candle, dans le cadre d'un projet international d'aide parrainé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Selon M. Keith Downey, conseiller pour le projet et directeur adjoint de la Station fédérale de recherches de Saskatoon (Saskatchewan), ce projet permettra au Pakistan de répondre à ses besoins en huile, grâce à l'ensemencement d'une plus grande surface et à l'augmentation des rendements.

"Cette culture [du canola] a un avenir prometteur dans ce pays qui a une base agricole solide et où la demande en oléagineux est élevée. Des études récentes montrent des possibilités énormes dans l'amélioration des méthodes d'aridoculture, particulièrement dans le Nord du Panjab et près des frontières du Nord-Ouest. Le canola pourrait devenir une des principales cultures de ces régions", affirme M. Downey.

Le projet, qui ne devait durer qu'un an, a été prolongé de deux ans pour aider l'industrie pakistanaise à améliorer ses méthodes de commercialisation.

Le Canada a effectué un premier envoi de 1 000 tonnes d'huile de canola au Pakistan pour "faciliter l'implantation du canola de production locale sur le marché et démontrer que cet oléagineux peut être commercialisé là où le colza prend mal", déclare M. Downey.

Incursions sud-africaines en Angola

Le gouvernement canadien a exprimé à l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, à Ottawa, sa vive préoccupation devant les récentes incursions de son pays en Angola, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud a été informé que le gouvernement déplore fortement cette escalade de la violence qui ne peut qu'accentuer les tensions dans la région et compromettre sérieusement les négociations sur la Namibie, territoire que les membres du groupe de contact occidental, y compris le Canada, s'efforcent de faire accéder à l'indépendance. Le gouvernement canadien souhaite que la République d'Afrique du Sud cesse ses incursions en Angola et évite toute nouvelle escalade du conflit.

Indépendance de Belize

"Le gouvernement du Canada accueille avec plaisir l'annonce de l'accession de Belize à l'indépendance le 21 septembre... et [il] sera heureux de l'accueillir comme membre à part entière au sein du Commonwealth et des Nations Unies", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Dans une déclaration, M. MacGuigan rappelle que le Royaume-Uni, Belize et la République du Guatemala se sont employés au cours de la dernière année à mettre au point une formule permettant à Belize d'accéder à l'indépendance, tout en garantissant le maintien de relations cordiales entre Belize et le Guatemala.

Rappelons qu'un accord de principe était intervenu en mars dernier.

Les Canadiens semblent satisfaits de leur niveau de vie

Malgré l'inflation, l'augmentation des prix et les taux d'intérêt élevés, 75 p. cent des Canadiens sont satisfaits de leur niveau de vie. Il y a dix ans, ce pourcentage était de 73 p. cent.

Telle est la conclusion d'un sondage Gallup mené pendant la première semaine de juillet auprès de 1 042 adultes de 18 ans et plus.

La question posée, lors d'entrevues menées à domicile, était la suivante: "Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait ou mécontent de votre niveau de vie?"

Le degré de satisfaction dépend de la profession exercée. L'enquête révèle, en effet, que les personnes qui sont les plus

satisfaites de leur niveau de vie sont celles qui exercent des professions administratives et libérales, ainsi que les vendeurs et les employés de bureau. Dans ces cas, le pourcentage de satisfaction dépasse 80 p. cent.

Un autre facteur important est celui des études. On note que les personnes qui ont un niveau d'études secondaires, collégiales ou universitaires sont plus satisfaites que celles qui ont un niveau d'études primaires.

Enfin, les habitants des villes de taille moyenne sont plus satisfaits que ceux qui vivent dans les grandes villes, les petites villes et les régions rurales.

	SATISFAIT	MÉCONTENT	NE SAIT PAS
CANADA 1981	75	21	4
1971	73	23	4
Études			
universitaires	84	14	2
secondaires	75	31	4
primaires	67	27	6
Taille de la communauté			
plus de 100 000 h.	74	23	4
entre 10 000 et 100 000 h.	80	16	4
moins de 10 000 h.	75	21	4
Profession			
adm./libérale	82	14	4
ventes/bureau	81	15	4
travail manuel	73	23	5
autre	69	28	2

Michel Lefebvre se spécialise dans les vêtements en peau de mouton

En entrant dans l'atelier-boutique, une forte odeur de cuir nous assaille. Assis à sa grande table de travail, Michel Lefebvre coud de petits morceaux de cuir qui se transformeront en vêtements à mesure que les heures avanceront.

Selon Michel Lefebvre, l'engouement pour les choses faites à la main est de plus en plus grand, et dans ce monde de plastique et de choses éphémères, de plus en plus de personnes recherchent les choses authentiques et durables.

Le cuir, qui prend toute sa chaleur et toute sa beauté avec les années, fait partie de ces choses. Michel Lefebvre se dit convaincu que cet engouement n'est pas une simple mode et, qu'au contraire, les gens seront toujours de plus en plus attirés par ces produits.

"Le fait que les gens peuvent rencontrer les artisans et parler avec eux de leur travail plaît également à plusieurs, dit Michel Lefebvre, car ils n'ont pas l'impression d'acheter quelque chose de totalement impersonnel. Ils peuvent choisir les couleurs et les modèles et cela leur plaît aussi".

Pour Michel Lefebvre, cette relation est également très importante et il ne s' imagine pas ailleurs que dans son atelier taillant le cuir, se creusant les méninges pour trouver des formes nouvelles ou des teintures différentes. "Avant d'arriver à faire une paire de souliers correspondant à mes critères de confort, de durabilité et d'esthétique, j'ai dû en fabriquer cinq ou six paires, mais quand j'ai réussi à sortir un

produit dont j'étais satisfait, je tremblais comme un enfant qui découvre un nouveau jouet".

"Des vestes, dit-il, j'en ai fait plusieurs centaines et cela n'a plus aucun secret pour moi. J'ai envie maintenant de faire autre chose, de concevoir des vêtements complètement différents, des jupes ou des manteaux doublés en mouton. Des vêtements faits pour durer qui deviendront de plus en plus beaux à mesure qu'ils vieilliront".

"C'est sûr que ces manteaux-là coûtent assez cher, dit Michel Lefebvre, mais comme ils sont faits pour durer 10 ou 15 ans, cela vaudra la peine de les acheter".

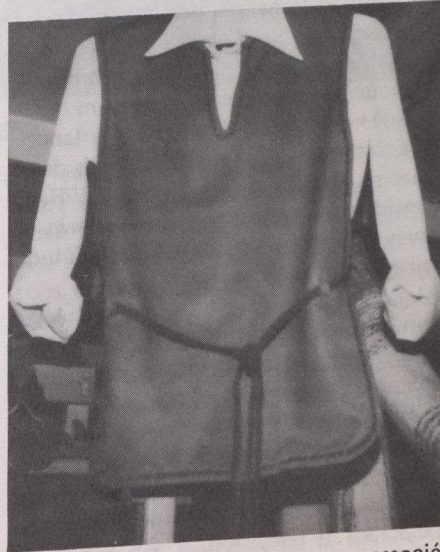
Depuis le début de l'année, le travail de Michel Lefebvre a donc connu une



brûlées par les produits chimiques, ce qui les rend beaucoup moins belles et qui détruit non seulement l'aspect naturel de la laine mais également sa couleur", souligne Michel Lefebvre.

En fait, ces deux jeunes artisans misent beaucoup sur la qualité de leurs produits pour pénétrer un marché qui, selon eux, ne cesse de grandir.

Tiré d'un article de Colette Duhaime publié dans *Le Droit*.



nouvelle orientation. Avec son associé, Raymond Delisle, il se spécialise dans le traitement des peaux de mouton qui, sous les doigts experts de ces deux artistes deviennent ensuite des chapeaux, vestes, manteaux, tapis, mouffles et pantoufles.

L'atelier comprend un bassin de lavage qui peut contenir jusqu'à 40 peaux d'agneau et 20 peaux de mouton adulte.

Deux immenses "barattes" où l'on nettoie les peaux dans de la sciure et du nettoyeur à fourrure permettent à la nouvelle entreprise de traiter plus de peaux qu'autrefois, mais c'est toujours manuellement que Raymond Delisle et Michel Lefebvre dégraissent les peaux et les mettent à sécher sur des cadres de bois.

"Nous utilisons très peu de produits chimiques dans le processus de transformation, ce qui fait que nos peaux de mouton conservent leur aspect naturel. La plupart des peaux vendues sur le marché, actuellement, sont littéralement

Entente entre le gouvernement et les Indiens de Wagmatcook

Les Indiens de Wagmatcook sont devenus la première bande indienne des Maritimes à recevoir une indemnisation dans le cadre d'une revendication foncière.

Dans une revendication, présentée pour la première fois en 1973, la Bande soutenait qu'on lui avait retiré une partie de la réserve originale sans autorisation préalable et qu'on avait mal protégé ses intérêts.

Après une étude approfondie effectuée par le Bureau des revendications des autochtones et le ministère de la Justice, le gouvernement fédéral acceptait d'ouvrir des négociations. Celles-ci aboutirent à une entente sur les dispositions du règlement, conclue plus tôt cette année.

L'annonce de l'indemnisation, au montant de \$1,2 million, constitue la dernière étape du processus de négociation.

Le chef de la bande de Wagmatcook, M. Benedict Pierro, a déclaré "que les fonds du règlement [seraient] investis à des fins de développement économique".



Les études canadiennes en 1980

Un document, intitulé *Réflexions sur le rapport Symons*, confirme les progrès importants réalisés depuis 1976 dans le domaine des études canadiennes, aux chapitres de l'enseignement, de la recherche et des publications. Le document souligne aussi certains noyaux de résistance.

C'est à la suite de l'intérêt considérable suscité par les mille recommandations générales et les 296 recommandations précises formulées dans le rapport Symons, publié en 1976 sous le titre *Se connaître*, que le secrétaire d'État avait demandé d'entreprendre une étude sur les études canadiennes.

Selon l'auteur du document, M. James E. Page, les recommandations du professeur Symons sur les études canadiennes ont suscité la prise de mesures destinées à résoudre certains problèmes. De plus, elles ont provoqué une évolution des attitudes dans le monde de l'enseignement, donnant ainsi de l'élan aux études canadiennes dans de nombreux établissements.

Réflexions sur le rapport Symons traite non seulement des études canadiennes au Canada mais aussi dans d'autres pays, notamment en Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Allemagne, au Japon et aux États-Unis.

Agriculture et recherche énergétique

Le ministère de l'Agriculture consacrera \$2,8 millions à des contrats de recherche et de développement dans le domaine de l'énergie, au cours du présent exercice financier.

L'Institut de recherches techniques et statistiques du Ministère coordonnera l'attribution et l'exécution des contrats.

Douze spécialistes de l'énergie mettront sur pied des centres de recherche et de développement énergétiques dans plusieurs stations du Ministère: à Kentville (Nouvelle-Écosse), à Saint-Jean (Québec), à Harrow (Ontario) et à Swift Current (Saskatchewan), ainsi qu'à l'Institut de recherches techniques et statistiques, à Ottawa.

Les recherches porteront sur l'utilisation de l'énergie dans toutes les composantes de la chaîne alimentaire, de l'agriculteur au consommateur. Les grandes sphères d'intérêt seront les suivantes:

- économie d'énergie dans les serres, les bâtiments agricoles, ainsi que lors des travaux agricoles et de l'utilisation d'engrais;

- économie d'énergie dans la transformation alimentaire, grâce à des procédés de déshydratation, de congélation et thermiques plus efficaces;

- production et utilisation de combustibles liquides, notamment l'alco-essence et les huiles canola;

- production d'énergie à partir de ressources renouvelables (soleil, vent, biomasse) et cultures énergétiques.

Outre la recherche, le Ministère examinera l'impact économique de l'énergie sur le circuit agro-alimentaire et les effets des changements de réglementation et des fluctuations des cours du marché ayant rapport à l'énergie.

Une lampe de poche pour détecter le cancer du sein

Une simple lampe de poche remplacera peut-être, dans un avenir plus ou moins rapproché, la biopsie ou la mammographie pour détecter le cancer du sein.

L'idée de cette méthode a été lancée aux États-Unis il y a deux ans, mais deux médecins de l'hôpital de Saint-Boniface (Manitoba), les docteurs Ross Brown et Harvey Schipper, en poursuivent l'étude et procèdent à des essais.

La méthode est basée sur la théorie selon laquelle la diffusion de la lumière est différente dans le cas d'une tumeur bénigne que dans celui d'une tumeur maligne. Elle consiste à projeter la lumière de la lampe de poche sur le sein, sous différents angles, et à analyser ensuite la diffusion de la lumière à l'aide de caméras et d'écrans de télévision.

Les docteurs Brown et Schipper comptent examiner 3 000 femmes avec cette méthode tout en recourant à la biopsie et à la mammographie pour fins de comparaison.

Verger d'essais

Une somme de \$113 784 du Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures du ministère de l'Agriculture sera affectée à l'aménagement d'un verger d'essais dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique.

Au cours des cinq prochaines années, la B.C. Fruit Growers' Association se consacrera à l'établissement du verger, qui servira à éprouver de nouvelles variétés de pommes, de pêches, d'abricots, de prunes, de prunes à pruneaux, de cerises et de poires.

Le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique financent chacun 35 p. cent du coût du projet, la B.C. Fruit Growers' Association assumant le reste des frais.

Le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures, créé en 1973, appuie financièrement des projets du secteur privé. Cette aide vise à stimuler la mise au point et l'implantation de cultures et de variétés nouvelles offrant des possibilités au Canada.

Technologie canadienne au Japon

Une compagnie japonaise pourra utiliser, sous permis, la technologie de la firme canadienne Du Pont pour fabriquer des résines linéaires de polyéthylène dans une usine que l'on doit construire au Japon.

L'accord conclu entre Du Pont Canada Inc. et Asahi Chemical Industry Co. Ltd., de Tokyo, est un précédent dans l'histoire de l'industrie canadienne des produits chimiques.

La nouvelle usine d'Asahi sera construite d'ici quatre ans. Du Pont Canada fournira plans et devis, ainsi qu'une aide technique pour la construction et l'exploitation initiale.

Prix John H.-Chapman

L'Institut canadien de l'aéronautique et de l'espace (CASI) a annoncé la création du Prix commémoratif John-H.-Chapman en technogénie des communications.

Le prix honore la mémoire de John Chapman que l'on considère comme le père du programme spatial canadien et qui fut sous-ministre adjoint des Communications pour le programme spatial. M. Chapman est décédé en 1979.

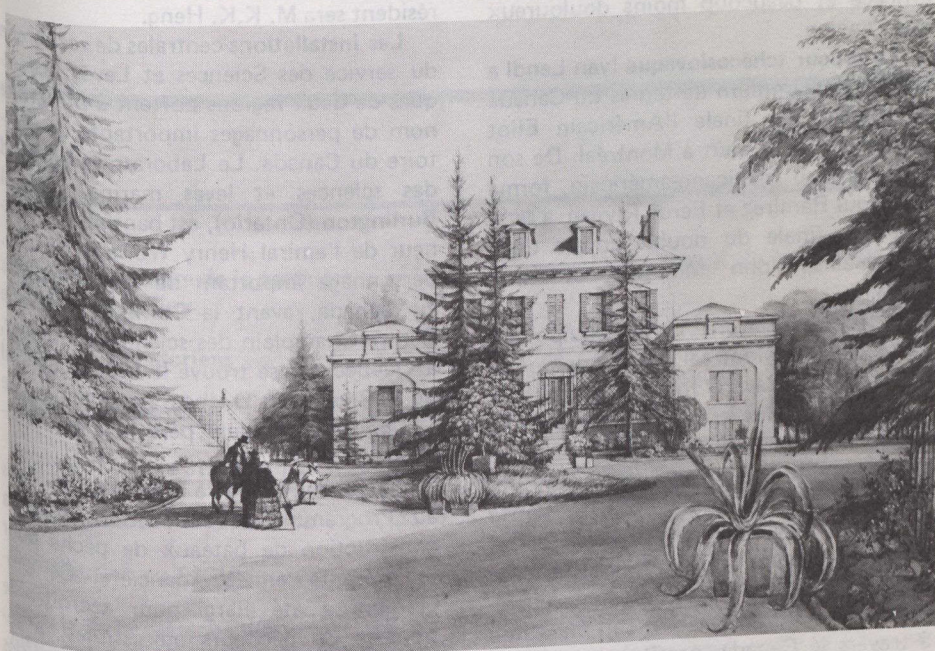
Chaque année, à partir de 1982, le CASI remettra le prix aux dix meilleurs étudiants en technogénie terminant leur quatrième année dans une matière liée aux communications.

Les étudiants, qui recevront chacun \$1 000, seront choisis dans les universités suivantes: Université Carleton (Ottawa), Université Concordia (Montréal), Université Laval (Québec), Université McGill (Montréal), Université McMaster (Hamilton, Ont.), Université d'Ottawa, Université Queen's (Kingston), Université de Waterloo, Université de Toronto, et l'École polytechnique de Montréal.

Le prix est financé par la compagnie torontoise Spar Aerospace Limited.

La chronique des arts

Exposition de maisons historiques au Royal Ontario Museum



St. Antoine Hall, Montréal, James Duncan, 1850.

Le Royal Ontario Museum présente jusqu'au 30 septembre une exposition de tableaux illustrant des maisons historiques de tous les coins du Canada.

Sous le titre, *House Proud: Canadian Houses as Seen by Nineteenth Century Artists*, l'exposition regroupe quelque 60 huiles et aquarelles d'artistes, amateurs et professionnels, et constitue un véritable témoignage visuel des différents styles architecturaux et des modes de vie de l'époque, depuis les cabanes en rondins jusqu'aux grands manoirs. Toute une série de thèmes sont proposés: décors pittoresques, potagers ou jardins de fleurs, paysages urbains, maisons tranquilles à la campagne, etc. Certaines des oeuvres les plus charmantes nous montrent les propriétaires se reposant sur leur domaine.

Oeuvres de six collections

La tradition anglaise voulant que le propriétaire fasse faire un tableau de sa demeure ou de son manoir n'était pas très répandue au Canada. Cependant, en ajoutant à la collection Sigmund Manuel de l'Ontario Royal Museum des oeuvres provenant de dix collections différentes, on a pu rassembler un nombre important de tableaux représentant des maisons historiques canadiennes.

Dans ces tableaux, la maison n'est pas un simple accessoire coupé dans un paysage général ou urbain, elle est le thème principal. La plupart sont reconnaissables et leur histoire se mêle à celle

de leurs anciens propriétaires qui les ont baptisés de noms bien particuliers tels que: *The Grange*, *Rose Hill*, *Castlefield*, *The Retreat* et *St. Antoine Hall*. Ces maisons ont connu des propriétaires parfois bien différents: un marchand et un seigneur de Québec, le premier gardien de zoo de l'Amérique du Nord, un artiste montréalais, un imprimeur de la Reine, etc.

L'exposition comprend des tableaux commandés par des propriétaires de manoirs et d'autres peints en guise de souvenir par des membres de la famille ou des amis. Ces tableaux sont aujourd'hui à la fois des oeuvres d'art et de précieux témoignages sur les premières maisons canadiennes.

Prix cinématographique au Canada

Le Canada a remporté, le mois dernier, deux des six prix du Festival du film solaire de Veynes (France).

Le film *Soleil d'hiver*, du réalisateur Jean Rival (production Information-Action), a reçu le Prix de la presse, tandis qu'une réalisation de Radio-Canada, *Les Énergies douces*, gagnait le Prix du Crédit agricole.

Le Festival a connu un immense succès auprès des spécialistes des questions solaires sur les plans écologique, économique, scientifique ou cinématographique.

La Tante

Les éditions Prise de Parole ont publié récemment une comédie d'un dramaturge franco-ontarien, Robert Marinier.

La Tante raconte l'histoire de deux cousins, Justin et Clément, qui vivent aux dépens de leur tante, Mme Victoria Jeanne D'Arc Marie St-Jude. L'intrigue tourne particulièrement autour de leur rivalité au sujet de l'héritage que leur laissera cette dernière. La pièce débute avec l'arrivée de la nouvelle gouvernante, femme mystérieuse qui rapidement s'implique dans l'intrigue.

L'auteur

Robert Marinier est né à Sudbury (Ontario) en 1954. Il commença à faire du théâtre avec la troupe de l'École secondaire MacDonald-Cartier à Sudbury, *Les Draveurs*. Cette troupe jouit d'une excellente renommée au niveau provincial. Il étudia ensuite à l'École nationale de théâtre, à Montréal, où il obtint un certificat d'interprétation en 1976. De retour à Sudbury, il participa pendant les deux années suivantes aux activités du théâtre du Nouveau-Monde. En 1978, il se rendit à Paris pour étudier aux ateliers Alain Knapp.

En plus de sa participation à de nombreuses oeuvres collectives théâtrales, Robert Marinier a écrit une autre pièce, *Lafortune et Lachance*.

La Tante, Robert Marinier, collection théâtre, Prise de Parole, Sudbury, 1981, ISBN 0-920814-32-8, \$7,95.



Clément (à gauche), Justin et la gouvernante dans une scène de *La Tante*.

Nouvelles brèves

Le ministère de l'Agriculture a certifié une nouvelle variété de colza du type canola *Brassica Comprescius* affichant un rendement en graines de semence supérieur de 7 p. cent à celui de la variété Candle. La nouvelle variété, connue sous le nom de Tobin, est le résultat de recherches menées par les phytopathologistes de la station fédérale de recherches de Saskatoon (Saskatchewan).

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé un accord de financement d'une valeur de US\$13 500 000, en vue d'appuyer une vente de US\$15 000 000 par la société de Haviland Aircraft of Canada Ltd., de Downsview (Ontario), à une compagnie britannique. La transaction porte sur la vente de deux DHC-7 (Dash-7), de matériel, services et pièces de rechange connexes. Cette vente porte à 25 le nombre des DHC-7 commandés, pris sous option ou livrés.

Trente-deux personnes ayant eu un contact avec un poney enragé, à Bancroft

(Ontario), ont bénéficié d'un nouveau vaccin contre la rage, mis au point en France à l'Institut Mérieux, et qui est plus efficace et beaucoup moins douloureux que l'ancien.

Le joueur tchécoslovaque Ivan Lendl a remporté l'Omnium de tennis du Canada en battant en finale l'Américain Eliot Teltscher, le 17 août à Montréal. De son côté, le duo mexicano-américain, formé de Raoul Ramirez et Ferdi Taygan, a remporté la finale du double contre deux Américains, John McEnroe et Peter Fleming.

Après 15 saisons dans l'équipe des Canadiens de Montréal, le joueur de défense Serge Savard quitte le hockey. Nommé capitaine en 1979, Savard a une fiche de 100 buts et 312 passes.

Le nom de Terry Fox figurera l'an prochain dans le *Guinness Book of World Records* (Livre des records). Bien que cet ouvrage ne comporte pas de chapitre sur les handicapés, la photo de Terry, accompagnée d'un texte relatant son marathon à travers le Canada, paraîtra au chapitre des courses les plus longues.



L'Association des écrivains canadiens célèbre cette année son soixantième anniversaire. Pour marquer cet événement, l'Association a tenu, cet été à Montréal, un congrès sous le thème de "l'humour dans la littérature". A cette occasion, l'Association a remis à M. Roger Lemelin, écrivain et éditeur du quotidien montréalais *La Presse*, un parchemin honorant sa contribution à la littérature canadienne. Parmi les personnes présentes à la cérémonie se trouvaient, réunies sur la photo (de gauche à droite): M. Auray Blain, directeur du planetarium Dow et président de la section montréalaise de la Société des écrivains, M. Robert Lapalme, commissaire du pavillon de l'humour de Terre des hommes, le père Edmond Robillard, professeur à l'Université de Montréal et organisateur de la section francophone du congrès des écrivains, Mme Fanny Shelman, présidente du comité d'organisation, M. Lemelin, Mme Carmen Milette, pro-maire de Montréal, et M. Hugh MacLennan, écrivain qui a remporté, cette année, le prix de l'Association pour les oeuvres de fiction.

La Banque royale du Canada a annoncé qu'elle avait ouvert un bureau de représentation à Pékin. Le représentant résident sera M. K.K. Heng.

Les installations centrales de recherche du service des Sciences et Levés océaniques de deux régions portent à présent le nom de personnages importants de l'histoire du Canada. Le Laboratoire Bayfield des sciences et levés marins, situé à Burlington (Ontario), est baptisé en l'honneur de l'amiral Henry Wolsey Bayfield, personnage important de l'hydrographie au Canada, avant la Confédération. Le Centre Champlain des sciences de la mer, à Québec, où se trouve le bureau central de la Région du Québec, porte le nom de Samuel de Champlain, père de la Nouvelle-France.

Le gouvernement a affecté \$8 millions au Programme de subventions pour la construction de bateaux de pêche pour la présente année financière. Ce programme a été élargi pour accroître le nombre de pêcheurs admissibles, a annoncé le ministre des Pêches et des Océans.

Les mises en chantier au cours du mois de juillet, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 180 800 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de juin était de 213 800.

Un contingent de 430 membres du 2^e bataillon du Royal 22^e Régiment de la Citadelle de Québec, commandé par le lieutenant-colonel Maurice Baril de Saint-Albert (Québec), passera six mois auprès de la force de maintien de la paix des Nations Unies, à Chypre. Le bataillon remplace le Régiment aéroporté du Canada, de Petawawa (Ontario), qui rentre au Canada après six mois de service à Chypre.

La Presse

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiario de Canadá.*

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título *Notícias do Canadá.*

Canada

ISSN 0384-2301